

## Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Lundi 24 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 24 janvier à dix-huit heures et quarante minutes, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans la salle Roche Close à Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président.

**Les membres présents sont :** Gilbert Mathieu (Auto Passion), Philippe Chauvin (Vice-trésorier), Jean-Pierre Guieu (Commissaire aux Sports), Christian Duva (Randonnée), Nicolas Montgobert (Ski), Gaël Engelbert (Escalade), Francis Colom (CA Basket), Patricia Pernel (Badminton), , Sophie Richaud (GV), Madeleine Médecin (Trésorière), Brigitte Thomas (Boxe kick Seynoise), Guieu Jean- Baptiste (USB CA), André Collomb (CO), Thomas Savornin (Moto), Kévin Rougon (Sports et Combats), Reynaud Frédéric (Trail), Savornin Mireille (CO).

**Trois sections absentes :** Marc Brahic (Boules), Yann Cozzolino (Hockey), VTT (reprise au printemps).

**Deux membres excusés :** Emma Vigouroux-Isoard (Natation), Edward Marcelko (Randonnée).

**Cinq membres en visio :** Jean-Claude Mathieu (tennis et tennis de table), Corinne Labelle (Secrétaire USB), Willy Honoré (Foot), Nathalie Esclapez (Basket et Mairie).

Christophe Besson représente la Mairie de Seyne (Délégué aux sports).

Soit un total de 16 administrateurs présents et représentés.

Est présente mais non membres du CA : Céline Savornin salariée de l'USB.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer et il demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance. Bonne année du Président à tous les membres de l'USB. Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

- Point sur la situation sanitaire
- Point sur le Fanget
- 70 ans de l'USB
- Formations
- Dépôt de demande de subvention évènementiels 2022
- Questions diverses

- **Premier point : Point sur la situation sanitaire et « Tour de table » :**

A compter du 24 janvier 2022 le pass vaccinal est exigé, le pass sanitaire n'est plus suffisant. Entre 12 et 16 ans seules 2 doses sont exigées. Test PCR plus valides.

La Mairie et l'USB demandent à ce que toutes les sections soient en règles sur les conditions sanitaires sinon des sanctions seront appliquées telles que le retrait des salles communales.

Les bénévoles devront également fournir leur pass vaccinal ce qui va compliquer leur implication sur les évènements 2022 et fortement diminuer leur nombre.

Il est interdit de garder les données personnelles des personnes contrôlées, il est donc exigé de contrôler chaque personne soit avec l'application, soit les personnes s'engagent avec une « attestation de contrôle ».

Pour ce qui est de l'implantation d'une buvette ou d'une restauration sur le lieu de l'évènement il faudra voir en Préfecture en temps réel.

Le Président insiste fortement sur le respect des règles sachant qu'il peut y avoir des contrôles et des sanctions.

**Basket :** Effectifs en hausse par rapport à l'année passée. Victoire sur 3 matchs en extérieur – 1<sup>er</sup> du groupe. Problèmes liés au Covid : absence de joueurs ou un match annulé, l'activité est en dents de scie.

**Badminton :** Peu de participants pour le moment mais il y a un intérêt pour la reprise de l'activité.

**Escalade :** Après de gros problèmes liés au Covid (effectifs, absences, ...) l'activité revient à la normale.

**Randonnée :** La randonnée se porte très bien étant donné qu'elle n'est soumise à aucune contrainte sanitaire.

**Ski :** La reprise s'est très bien passée. L'activité se déroule normalement, les effectifs sont en hausse importante, notamment avec l'ouverture de la section vétérans.

**Full Contact (Boxe Kick Seynoise) :** La section est opérationnelle, quelques inscriptions à ce jour (moins de 10).

**Gym Volontaire** : Laëtitia a eu le Covid, elle peut donc enseigner, de ce fait il est envisagé de mettre en place pour février 1 cours sénior et 1 cours adulte.

**Tennis et Tennis de Table** : Pas d'activité en extérieur par rapport à la météo. Cependant Jean-Claude sort du Covid, l'accès au gymnase lui est désormais autorisé.

**Auto Passion** : L'activité reprendra normalement avec la sortie de printemps.

**Course d'orientation** : La section propose des entraînements ouverts à tous.

**Boules**: Démission du Président, section en sommeil, plus de bureau. Les adhésions peuvent se faire au bureau de l'USB qui assurera l'intérim en 2022.

**Moto**: Les évènements pour 2022 s'annoncent compliqués au point de vue contrôle du pass des spectateurs. Restauration incertaine.

**Sports et Combats**: Pas de reprise durant la saison hivernale car personne n'est disponible.

**Foot**: L'activité se porte bien, tout le monde est en règle.

- **Deuxième point: Le Fanget** :

Il faut désormais retirer tout le petit matériel. Les tables et les chaises restent sur place car si reprendre il y a, il sera peut-être intéressé par leur rachat.

Il faut également restituer les clés à l'Agglomération et résilier l'assurance.

Un doodle sera envoyé pour connaître les disponibilités de chacun pour aider au déménagement.

- **Troisième point: 70 ans de l'USB** :

Il est impératif d'organiser les 70 ans de l'USB cette année suite aux 2 reports consécutifs.

Le président demande à chaque section de nous informer de leurs dates d'évènements durant l'année 2022 afin de ne pas cumuler les manifestations.

La date des 70 ans sera bloquée lors du prochain CA.

Un mail sera envoyé pour demander à un maximum de personnes de réunir toutes les archives et photos sur la vie et l'histoire de l'USB.

Cette journée se doit conviviale et chaleureuse, les bénévoles et acteurs de l'USB doivent être mis à l'honneur. La restauration sera organisée par un prestataire extérieur sauf si une section souhaite la prendre en charge.

Les sections pourront proposer des démonstrations et initiations à leurs activités.

Un questionnaire sera envoyé pour définir les axes de la journée (date, organisations, programme, etc.).

Cette journée sera doublée par « Les Trophées de l'USB ». Chaque section devra nous donner les noms des personnes à qui les attribuer (valorisation des performances). Tous les enfants seront récompensés.

- **Quatrième point: Les formations** :

Etant donné les conditions sanitaires et le peu de retour les formations prévues en janvier ont été annulées. Elles devraient être reportées en fin d'hiver ou début du printemps si la



Blanche Bès Serre-Ponçon  
situation le permet.

Rencontre avec Mme DURANT et Mr OSMAN de FFSPT qui nous proposent des formations CQP. Si le nombre de participants est suffisant cette dernière pourra se faire sur Seyne. Ces formations sont financées à 100 % et permettraient de compléter, remplacer, assurer la pérennité de nos activités.

Un mail sera envoyé avec les différentes formations proposées, merci de le communiquer à tous vos adhérents.

- **Cinquième point: Dépôt de demande de subvention évènementiels 2022 :**

Tous les dossiers de subvention pour les Mairies sont prêts à être envoyés.

A modifier les dossiers suivants :

- Achat du véhicule pour le basket (envoi à Mr GEHANT)
- Raid de la Blanche 2022

- **Sixième point: Question diverses :**

Pas de questions.

Gilbert remercie tout le monde.

A 20h17, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Céline Savornin